

CESS professionnel  
**CESS P**

**3 matières obligatoires (ou 4 selon l'option) de 7<sup>e</sup> année**  
**+ les cours de l'OBG de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années**

FORMATION COMMUNE  
**matières obligatoires**

- Français (4h)
- Formation scientifique (2h)
- Formation sociale et économique (2h)
- Mathématique (2h) **uniquement** pour:
  - électricien/ne installateur/trice en résidentiel
  - électricien/ne installateur/trice industriel
  - assistant/e de maintenance PC-réseaux
  - mécanicien/ne d'entretien
  - métallier/ère-soudeur/euse
  - *mécanicien/ne d'entretien automobile* (dans le cas où vous auriez une dérogation\* pour présenter cette option)
- Langue moderne I (néerlandais, anglais, allemand) (2h) **uniquement** pour:
  - restaurateur/trice
  - *vendeur/euse* (dans le cas où vous auriez une dérogation pour présenter cette option)
  - *auxiliaire administratif/ve et d'accueil* (dans le cas où vous auriez une dérogation\* pour présenter cette option)

**Les cours théoriques et pratiques de l'option de base groupée (OBG) de votre choix**

- Assistant/e de maintenance PC-réseaux
- Boucher/ère-Charcutier/ère
- Boulanger/ère-pâtissier/ère
- Carreleur/euse
- Couvreur/euse-Etancheur/euse
- Cuisinier/ère de collectivité
- Ébéniste
- Électricien/ne installateur/trice en résidentiel
- Électricien/ne installateur/trice industriel/le
- Mécanicien/ne d'entretien
- Menuisier/ère
- Métallier/ère-soudeur/euse
- Monteur/euse en sanitaire et chauffage
- Ouvrier/ère qualifié/e en construction – gros œuvre
- Peintre
- Plafonneur/euse
- Restaurateur/trice
- Tapissier/ère-garnisseur/euse

\* Pour toute inscription dans une autre option que celles précisées ci-dessus, veuillez-vous référer aux possibilités de dérogation et à la procédure expliquée dans le document des démarches administratives qui sera publié sur notre site internet.